



Ma Sécurité
Un site et une application police-gendarmerie

**Vous constatez un vol, une dégradation :
Portez plainte sans vous déplacer.**

Rendez-vous sur :
masecurite.interieur.gouv.fr

L'Équipe Prévention Contact de la Compagnie de Gendarmerie de ST OMER vous informe:

Déposer plainte en ligne: comment fonctionne cette nouvelle procédure ?

Déposer plainte en ligne sans vous rendre en brigade de gendarmerie ou au commissariat, c'est désormais possible mais sous certaines conditions.

- La Plainte En Ligne (P.E.L) ne concerne que les **atteintes aux biens dont l'auteur est inconnu** c'est à dire *dont l'identité précise est inconnue de la victime*.
- Les atteintes aux biens sont les infractions qui portent sur la propriété de personnes ou d'entités. Il s'agit des infractions suivantes :
 - **Dégradations sur un bien** (Ex: Graffitis sur une façade, dégradations de véhicule, etc.)
 - **Délit de fuite** (Ex : choc sur un espace de stationnement , accident de la circulation...)
 - **Vol** (commis avec ou sans dégradation/violence - Ex: dans un lieu public, cambriolage, vol d'un objet arraché des mains, vol d'un objet remisé dans un véhicule, .. etc.)
 - **Vol de carte bancaire suivi d'utilisation frauduleuse**
L'utilisation frauduleuse de carte bancaire *non volée* n'est pas du ressort de la P.E.L et relève du téléservice **PERCEVAL** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526>)
 - **Escroquerie hors Internet** (Ex : paiement par chèque volé...)
L'escroquerie ne doit pas avoir été commise sur internet. Dans le cas contraire, elle relève du téléservice **THÉSÉE** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138>)
 - **Autres atteintes aux biens** (Ex : extorsions, abus de confiance, chantages hors internet ou encore des filouteries.
- Il faut absolument que
 - Vous ne savez pas qui a commis l'infraction
 - Vous avez **18 ans ou plus**
 - Vous êtes la victime ou son représentant légal (cas d'une victime mineure)
- Dès lors, munissez-vous de votre identifiant FranceConnect et rendez-vous en ligne sur <https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr/>

Déposez plainte en ligne avec



1 —
Flashez le QR CODE pour accéder au site masecurite.interieur.gouv.fr



2 —
Vérifiez que vous remplissez les conditions pour une déclaration.

France Connect



3 —
Identifiez-vous avec France Connect



4 —
Complétez votre déclaration en ligne.



5 —
Votre demande sera prise en compte par le service traitant.



6 —
En fonction des éléments déclarés, votre démarche pourrait nécessiter un rendez-vous.


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
*Liberté
Égalité
Fraternité*













La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement d'applications habituelles et sur l'ensemble des téléphones, quel que soit le modèle.

Cette application offre les mêmes services que lorsque vous vous rendez dans un commissariat ou une brigade de gendarmerie.

Vous y trouverez :

-  Les services de **pré-plainte et de signalement** en ligne ;
-  L'accès aux **plateformes de démarches administratives** en ligne ;
-  L'ensemble des **numéros d'urgence** ;
-  Les **actualités et notifications locales de sécurité** qui vous concernent ;
-  Un **service de tchat 24h/24 et 7j/7** avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ;
-  Des **conseils de sécurité et de prévention** suivant les thématiques qui vous intéressent ;
-  Une **cartographie des points d'accueil, des commissariats et des brigades de gendarmerie** autour de vous, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouvertures ;
-  La **plateforme de signalement des points de deal** lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements ;

Vous êtes victime de violence, de vol, d'escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ?

L'application **ma sécurité** est là pour vous apporter **des réponses concrètes**, faciliter vos échanges avec la gendarmerie et la police et vous donner la possibilité d'**alerter plus rapidement** les forces de sécurité autour de vous.